



Informations de base	
2024/2080(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune – rapport annuel 2024 Subject 6.10 Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	<div style="border: 1px solid red; padding: 2px;">AFET</div> Affaires étrangères		MCALLISTER David (EPP)	04/09/2024
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Service européen pour l'action extérieure		KALLAS Kaja	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
28/11/2024	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
30/01/2025	Vote en commission		
10/02/2025	Dépôt du rapport de la commission	A10-0010/2025	Résumé
01/04/2025	Débat en plénière		
02/04/2025	Décision du Parlement	T10-0057/2025	Résumé
02/04/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2080(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/10/01031

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE765.084	10/10/2024	
Amendements déposés en commission		PE765.258	08/11/2024	
Amendements déposés en commission		PE765.312	08/11/2024	
Amendements déposés en commission		PE765.313	08/11/2024	
Amendements déposés en commission		PE765.314	08/11/2024	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A10-0010/2025	10/02/2025	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0057/2025	02/04/2025	Résumé

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Autres membres

Transparence		
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
AUŠTREVĪČIUS Petras	12/03/2025	Israel Allies Foundation (IAF) Europe
REUTEN Thijs	23/10/2024	UNRWA

Mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune – rapport annuel 2024

2024/2080(INI) - 02/04/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 378 voix pour, 188 contre et 105 abstentions, sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune - rapport annuel 2024.

Nécessité d'une action cohérente et ambitieuse de l'Union

Les députés rappellent que le monde connaît des bouleversements géopolitiques rapides et que des puissances autocratiques contestent activement l'ordre international fondé sur des règles et ses institutions multilatérales. La confrontation géopolitique entre démocraties et régimes autoritaires et dictatoriaux s'intensifie, les conflits se multiplient et le recours à la force est de plus en plus considéré comme un outil standard pour poursuivre des objectifs politiques.

Le contexte géopolitique dans lequel l'Union européenne agit a accentué le besoin d'une **action plus ambitieuse, crédible, décisive et cohérente de l'Union** et d'une **politique étrangère européenne à part entière** sur la scène internationale. Il a souligné la nécessité pour les États membres de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour reconstruire leurs capacités de défense, tout en renforçant les liens transatlantiques de l'Union et les partenariats avec des pays partageant les mêmes idées.

Le Parlement a encouragé toutes les parties à régler les différends par le **dialogue**, dans le respect mutuel du droit international, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale et réaffirmé son engagement à faire progresser la paix et la stabilité mondiales en favorisant des initiatives diplomatiques visant à prévenir et à résoudre les conflits ainsi qu'à stimuler la collaboration internationale sur les principaux enjeux mondiaux, tels que le changement climatique, les droits de l'homme et le développement économique durable.

Objectifs en matière de PESC en 2025

Quatre tendances stratégiques ont été identifiées, qui définissent l'orientation générale de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE.

1) Faire face aux conséquences mondiales de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine

Le Parlement a mis l'accent sur les conséquences mondiales de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. Il a souligné que le conflit, ainsi que le comportement révisionniste de la Russie, déstabilisent le voisinage oriental et les Balkans occidentaux, ce qui **menace l'architecture de sécurité européenne**.

Les députés estiment que l'Union et ses États membres sont désormais les seuls alliés stratégiques de l'Ukraine. Par conséquent, ils ont demandé à l'Union et à ses États membres d'accroître et d'accélérer significativement **le soutien militaire et économique, l'aide humanitaire, ainsi que l'aide financière** afin de placer l'Ukraine en position de force pour dissuader toute nouvelle agression russe après un éventuel accord de cessez-le-feu. La résolution a souligné la nécessité urgente de doter l'Ukraine de **capacités accrues de défense aérienne et de défense sol-sol** pour défendre ses infrastructures énergétiques critiques, et a invité les États membres à lever immédiatement les restrictions à l'utilisation des systèmes d'armes occidentaux, tels que les missiles à longue portée Taurus, livrés à l'Ukraine contre des cibles militaires légitimes situées sur le territoire russe.

Le Parlement a rappelé que toute initiative, en particulier les solutions diplomatiques, visant à mettre un terme à la guerre d'agression russe et à instaurer une paix juste et durable doit se fonder sur les **conditions formulées par l'Ukraine**. Il s'est dit vivement préoccupé par le changement apparent de position à l'égard de la guerre d'agression russe de la part des **États-Unis**, soulignant que la tentative actuelle de l'administration américaine de négocier un cessez-le-feu et un accord de paix sans associer les États européens est contre-productive car elle donne l'avantage à l'État russe belliqueux.

Moderément optimistes quant à la proposition d'accord de **cessez-le-feu** de 30 jours, les députés attendent de la Russie qu'elle l'accepte et le respecte en cessant toutes les attaques contre l'Ukraine. Ils attendent également des États membres qu'ils maintiennent leurs **sanctions** à l'encontre de la Russie aussi longtemps que nécessaire pour garantir une paix juste et durable.

Déplorant le **partenariat «sans limites» entre la Russie et la Chine**, le Parlement s'est dit préoccupé par la surveillance et le sabotage des infrastructures maritimes critiques, telles que les câbles de communication sous-marins et les installations de production d'énergie en mer, par la Russie et la Chine. Il a également demandé à l'Union d'exercer un contrôle strict sur les flottes fantômes de la Russie.

2) Résoudre le conflit et soutenir la paix au Moyen-Orient

Le Parlement a affirmé le droit d'Israël de se défendre conformément au droit international, tout en rappelant son obligation de protéger les civils et que les opérations militaires doivent être proportionnées et conformes au droit international humanitaire. Il a exprimé son inquiétude face à l'action militaire des forces de défense israéliennes dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et au Liban et réclamé un cessez-le-feu immédiat et permanent, ainsi que la libération sans condition de tous les otages.

Les députés ont réitéré leur soutien indéfectible à une **solution négociée fondée sur la coexistence de deux États** et ont demandé à la VP/HR de soutenir l'Alliance mondiale pour la mise en œuvre de la solution à deux États. Ils ont salué la perspective d'un retour de l'Autorité palestinienne à Gaza et affirmé qu'il ne peut y avoir de perspective de paix, de sécurité, de stabilité et de prospérité pour Gaza ni de réconciliation entre les populations israélienne et palestinienne, tant que le Hamas et d'autres groupes terroristes joueront un rôle dans la bande de Gaza.

Le Parlement a rejeté la **proposition de Trump pour Gaza**, estimant que l'ampleur des destructions et des souffrances humaines à Gaza nécessite une action internationale globale dans le cadre de laquelle les États-Unis, avec l'Union européenne, les Nations unies, les États arabes et d'autres partenaires internationaux complèteraient mutuellement leurs efforts pour que les négociations reprennent et soient constructives.

Les députés ont condamné fermement le rôle déstabilisateur que jouent le **régime iranien** et son réseau d'acteurs non étatiques dans la région. Ils estiment que les hostilités doivent définitivement cesser dès que possible afin qu'une solution diplomatique puisse être trouvée le long de la ligne bleue. Ils ont exigé la mise en œuvre de la résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations unies, seule voie possible pour désamorcer les tensions et stabiliser durablement la frontière israélo-libanaise.

Le Parlement s'est réjoui de la chute du régime d'Assad en **Syrie**, soutenu jusque-là par la Russie et l'Iran, dont l'influence apparaît désormais affaiblie. Il s'est félicité du nouveau départ pris par les relations entre l'Union et la Syrie mais a insisté sur la nécessité de ne pas faire preuve d'indulgence envers les ressortissants européens ayant combattu pour des groupes islamistes. Il a renouvelé son soutien indéfectible à l'intégrité territoriale de la Syrie.

3) Encourager la coopération avec des partenaires partageant les mêmes valeurs

Les députés ont réitéré leur appel pour que le Conseil passe progressivement au **vote à la majorité qualifiée** pour les décisions dans les domaines de la PESC qui n'ont pas d'implications militaires ou de défense. Dans un monde plus multipolaire et moins multilatéral, ils ont souligné que les **enceintes multilatérales**, dont les plus importantes sont les Nations unies et leurs agences, devraient être la forme de coopération privilégiée par l'Union.

Le Parlement s'inquiète de voir augmenter le nombre de membres des **BRICS** (qui représente actuellement 45% de la population mondiale), soulignant qu'une telle coopération exclusive donne à la Russie les moyens de contourner les mesures destinées à l'isoler politiquement et permet à la Chine d'étendre encore son influence. Il a déploré la rapidité avec laquelle la **nouvelle administration américaine** a renversé les partenariats établis et la tradition diplomatique ainsi que les récents propos du vice-président des États-Unis J.D. Vance, qui mettent en doute les valeurs communes qui sous-tendent le partenariat transatlantique. Le Parlement estime néanmoins que **la relation transatlantique reste indispensable** à la sécurité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique et juge essentiel de poursuivre le dialogue avec ses homologues américains au niveau fédéral et des États.

Les députés ont demandé la tenue d'un sommet **Inde-UE** afin de maintenir les relations bilatérales au premier rang des priorités et ont encouragé la Commission à prendre des mesures pour préparer les négociations d'un accord d'investissement avec **Taiwan**.

D'une manière générale, le Parlement a souligné l'importance de **nouer de nouvelles alliances**, notamment avec les pays du voisinage ainsi que dans les pays du Sud global, afin de favoriser la mise en place de partenariats réels, équilibrés et équitables, et de conclure avec les pays tiers des accords politiques fondés sur des valeurs européennes communes et les droits fondamentaux.

4) Encourager l'action de l'UE à l'étranger

Les députés ont souligné la nécessité pour l'UE de renforcer la visibilité et l'efficacité de l'action extérieure de la VP/HR, regrettant que la représentation extérieure de l'UE manque parfois de clarté. Ils ont demandé que le SEAE - tant son siège que les délégations de l'UE - soit renforcé par la mise à disposition des ressources financières et humaines appropriées. Ils ont également réaffirmé que le Parlement joue un rôle à part entière dans la PESC, soulignant que la diplomatie parlementaire dispose d'un grand potentiel pour associer les principaux acteurs politiques et faciliter la gouvernance démocratique.

Cadre financier pluriannuel (CFP) et contrôle parlementaire

Le Parlement a souligné l'importance du contrôle parlementaire sur les décisions relatives à la PESC et à la PSDC qui entraînent des dépenses, et invité la vice-présidente/haute représentante à consulter le Parlement avant de proposer de telles décisions afin de garantir la transparence et la responsabilité. Les députés ont regretté l'insuffisance du budget alloué aux **missions civiles** de la PSDC et ont demandé au Conseil européen de prévoir d'augmenter substantiellement le financement de la PESC en le plaçant sous une rubrique distincte intitulée «PESC civile et gestion des crises».

Dans le contexte du prochain cadre financier pluriannuel (CFP), la Commission est invitée à proposer des **ressources pour l'action extérieure de l'UE**, y compris le soutien aux droits de l'homme, à la démocratie et au développement dans les pays tiers, ainsi que le financement de la diplomatie numérique et verte. Les députés ont également demandé à la Commission de présenter ses propositions de CFP d'ici le premier semestre 2025.

Mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune – rapport annuel 2024

2024/2080(INI) - 10/02/2025 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport de David MCALLISTER (PPE, DE) sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune - rapport annuel 2024.

Le rapport 2024 est la première résolution sur la mise en œuvre de la PESC dans cette législature et vise à servir de guide pour les priorités d'une nouvelle Commission et d'un nouveau Haut Représentant (VP/HR). Le rapport examine d'abord le rapport annuel sur la PESC du VP/HR et le complète ensuite avec les positions du Parlement sur les objectifs de la PESC en 2025.

Le rapport annuel 2024 du VP/HR

Tout d'abord, le rapport salue le rôle constructif de sociétés civiles dynamiques dans les pays de l'élargissement pour faire avancer les processus d'intégration de l'UE. Il a reconnu les principales réalisations, notamment la finalisation réussie du processus de sélection de **l'Albanie** et l'ouverture de son premier groupe de chapitres de négociation sur les relations extérieures, la décision d'ouvrir les négociations d'adhésion avec la **Bosnie-Herzégovine** et les progrès réalisés dans le cadre du dialogue Belgrade-Pristina, en particulier en ce qui concerne la liberté de circulation et l'énergie. Le rapport prend également acte du rapport 2024 sur l'élargissement à la **Serbie**, de la demande d'adhésion du **Kosovo** à l'UE et de son rapport 2024, des progrès réalisés par le **Monténégro** pour satisfaire aux critères de référence provisoires pour les chapitres 23 et 24, et de l'achèvement du processus d'examen analytique de la **Macédoine du Nord**. En outre, il a salué la décision d'ouvrir des négociations d'adhésion avec **l'Ukraine et la Moldavie** et a loué les efforts du SEAE pour lutter contre la manipulation et l'interférence des informations étrangères (FIMI) grâce à la boîte à outils FIMI de l'UE, à la task force STRATCOM et à la collaboration avec les États membres et les partenaires internationaux.

Par ailleurs, le rapport condamne plusieurs développements inquiétants, notamment la poursuite de la guerre d'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine et ses attaques croissantes contre des cibles et des infrastructures civiles. Il critique le rôle du régime illégitime du **Belarus** d'Aliaksandr Lukashenko, l'implication illégale de la **Corée du Nord** dans la guerre contre l'Ukraine et la poursuite de ses essais d'armes et du développement de son programme nucléaire. Le rapport condamne également les attaques terroristes brutales du **Hamas** en Israël le 7 octobre 2023, l'adoption de lois restrictives en **Afghanistan** et l'intensité croissante des opérations chinoises, y compris les cyberattaques et la manipulation des informations étrangères. Enfin, il dénonce le régime autoritaire de Daniel Ortega et Rosario Murillo au **Nicaragua** pour avoir systématiquement sapé les structures démocratiques.

Objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) pour 2025

Quatre tendances stratégiques ont été identifiées, qui définissent l'orientation générale de la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE et qui ont exacerbé la nécessité pour l'UE de définir ses intérêts et de déployer les capacités nécessaires à leur poursuite. Ces tendances sont les suivantes :

Faire face aux conséquences mondiales de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine

Le rapport met l'accent sur les conséquences mondiales de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. Il souligne que le conflit, ainsi que le comportement révisionniste de la Russie, déstabilisent le voisinage oriental et les Balkans occidentaux, menaçant l'architecture de sécurité européenne. Les députés ont appelé à un **renforcement des capacités de l'UE** à soutenir les institutions démocratiques dans ces régions. Le Conseil a noté que la réponse de l'UE à l'agression de la Russie est suivie de près par les régimes autocratiques du monde entier, qui coopèrent et soutiennent de plus en plus les efforts de guerre de la Russie. Le Conseil est invité à imposer des **mesures restrictives** aux pays qui fournissent des biens militaires à la Russie, en condamnant leur utilisation contre des cibles civiles comme des crimes de guerre. Les députés ont également souligné la coopération croissante entre la Russie et la Corée du Nord, y compris l'emploi de troupes nord-coréennes, et ont appelé à de nouvelles sanctions contre la Biélorussie.

Les députés ont exprimé de vives inquiétudes quant au sabotage par la Russie et la Chine d'infrastructures maritimes essentielles, telles que les câbles de communication sous-marins, et ont appelé à un renforcement des systèmes de contrôle et de surveillance afin de prévenir de telles attaques. Un contrôle strict de la flotte fantôme russe est également demandé.

Résoudre le conflit et soutenir la paix au Moyen-Orient

Le rapport affirme le droit d'Israël de se défendre conformément au droit international, tout en soulignant son obligation de faire face au risque de famine massive, aux épidémies et à la protection des civils à Gaza. Il s'est déclaré profondément préoccupé par les actions militaires disproportionnées menées par les forces de défense israéliennes à Gaza, en Cisjordanie et au Liban, appelant à **un cessez-le-feu immédiat et permanent et à la libération inconditionnelle de tous les otages**. Les députés ont réitéré leur soutien indéfectible à une solution négociée fondée sur la coexistence de deux États. Le rapport insiste sur le fait que les fonds de l'UE ne doivent pas soutenir le Hamas ou le Hezbollah et appelle à une plus grande transparence et à une plus grande responsabilité dans les mécanismes de financement. Il salue le récent cessez-le-feu à Gaza et la libération progressive des otages, louant les efforts des médiateurs, notamment les États-Unis, l'Égypte et le Qatar.

En outre, le rapport appelle à une révision de la stratégie de l'UE à l'égard de l'Iran.

Encourager la coopération avec des partenaires partageant les mêmes valeurs

Les députés ont réitéré leur appel pour que le Conseil passe progressivement au **vote à la majorité qualifiée** pour les décisions dans les domaines de la PESC qui n'ont pas d'implications militaires ou de défense. Ils ont reconnu les préoccupations de certains États membres, qui craignent une diminution de leur capacité à influencer la politique étrangère et de sécurité au niveau de l'UE. Ils ont encouragé, dans l'attente de la pleine application du vote à la majorité qualifiée aux décisions n'ayant pas d'implications militaires ou de défense, à utiliser pleinement toutes les possibilités existantes pour renforcer le pouvoir de décision à cet égard, y compris le recours à l'abstention constructive.

Les États membres sont invités à renforcer les formes inclusives de gouvernance multilatérale et encouragent, dans ce contexte, la Commission, le SEAE et le Conseil à intensifier la coopération interinstitutionnelle avec les organisations multilatérales qui font partie intégrante de l'ordre international fondé sur des règles et à protéger ainsi les Nations unies et le système multilatéral dans son ensemble.

Action de l'UE à l'étranger

Les députés ont souligné la nécessité pour l'UE de **renforcer la visibilité et l'efficacité** de son action extérieure et de ses efforts de coopération au développement. Ils ont néanmoins regretté que, dans certains cas, la représentation extérieure de l'UE manque de clarté, ce qui entrave la communication stratégique de l'UE à l'étranger. Ils ont demandé que le SEAE - tant son siège que les délégations de l'UE - soit renforcé par la mise à disposition des ressources financières et humaines appropriées, afin que l'UE puisse être mieux préparée à relever les défis mondiaux actuels et émergents.

En outre, il est urgent de **doubler le budget de l'UE** dans le cadre de l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale et d'accroître fortement l'action de l'UE en matière de médiation, de dialogue et de réconciliation.

Cadre financier pluriannuel (CFP) et contrôle parlementaire

Le rapport souligne l'importance du contrôle parlementaire sur les décisions relatives à la PESC et à la PSDC qui entraînent des dépenses, et invite le vice-président/haut représentant à consulter le Parlement avant de proposer de telles décisions afin de garantir la transparence et la responsabilité. Le rapport regrette l'insuffisance du budget alloué aux missions civiles de la PSDC, compte tenu de l'augmentation du nombre de missions, d'un environnement sécuritaire plus difficile et de l'augmentation des coûts opérationnels. Il demande instamment au Conseil européen **d'augmenter le financement de la PESC** dans le cadre d'une rubrique distincte pour la PESC civile et la gestion des crises et appelle à une utilisation efficace des fonds afin que les missions puissent répondre efficacement aux crises. Le Parlement a exprimé sa profonde inquiétude quant au sous-financement structurel du SEAE, mettant en garde contre les conséquences graves pour l'action extérieure de l'UE et les relations avec les pays tiers.

Dans le contexte du prochain cadre financier pluriannuel (CFP), la Commission est invitée à proposer des ressources pour l'action extérieure de l'UE, y compris le soutien aux droits de l'homme, à la démocratie et au développement dans les pays tiers, ainsi que le financement de la diplomatie numérique et verte. Les députés ont également demandé à la Commission de présenter ses propositions de CFP d'ici le premier semestre 2025 et a souligné la nécessité d'une nomenclature budgétaire détaillée dans l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale, l'instrument d'aide de préadhésion et le budget de la PESC, afin de permettre des priorités politiques et géographiques claires.

Les députés estiment qu'il est nécessaire de **renforcer le contrôle parlementaire institutionnalisé de l'action extérieure de l'UE**, y compris l'accès régulier, opportun et sûr aux informations confidentielles et aux réunions d'information au Parlement européen. Ils ont souligné sa fonction budgétaire conjointe avec le Conseil dans le cadre de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), y compris la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), et ont rappelé son rôle en matière de contrôle politique et de consultation. Le rapport a souligné que toutes les dépenses administratives et opérationnelles de la PESC et de la PSDC devraient être imputées au budget de l'UE, à l'exception des opérations ayant des implications militaires ou de défense.